

Questionnaire IDHEAP

Courriel du 7 octobre 2009 envoyé depuis l'adresse électronique de Mme Florinetti

Mesdames les Magistrates, Messieurs les Magistrats, nos salutations respectueuses.

Mesdames les Magistrates, Messieurs les Magistrats,
La question de l'organisation territoriale constitue un enjeu particulièrement délicat et complexe, probablement l'un des plus importants pour l'Assemblée constituante. La Commission "Organisation territoriale et relations extérieures", qui s'en occupe, a souhaité disposer pour ses travaux de l'avis des femmes et des hommes qui, jour après jour, assurent la conduite exécutive des communes genevoises.

A cette fin, elle a mandaté l'Unité de politique locale et d'évaluation des politiques publiques de l'IDHEAP dirigée par Mme la Professeure Katja Horber-Papazian, pour mener une enquête selon des critères scientifiques auprès de tous les membres des exécutifs communaux.

Le 24 septembre, vous avez reçu le questionnaire y relatif. Suivant le choix de la Commission, quarante questions ont été retenues : elles sont certes nombreuses, mais elles reflètent l'estime et l'intérêt que les membres de la Commission portent à votre opinion. La Commission souhaite connaître votre avis sur les problématiques communales auxquelles vous êtes confrontés actuellement et les outils qui permettraient d'y répondre, notamment en ce qui concerne la répartition des tâches entre communes et canton, l'organisation interne de vos communes et quelques autres aspects relatifs aux conditions cadres de la vie communale de notre canton.

La Commission est consciente du travail que ce questionnaire vous occasionne et vous remercie sincèrement du temps que vous voudrez bien lui consacrer ou, si vous avez déjà répondu, de votre effort. Bien entendu, nous vous tiendrons informés des résultats de cette enquête.

Dans tous les cas, nous nous permettons d'insister sur le fait que votre contribution nous paraît essentielle pour que les débats de la Commission ne soient pas uniquement de nature théorique. La Commission ambitionne à ce que les quelques articles constitutionnels qui seront finalement retenus répondent à des problématiques existantes et puissent constituer une base solide pour résoudre les problèmes structurels ou de fonctionnement de notre canton.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien accorder à ce courriel, nous vous prions de recevoir, Mesdames les Magistrates, Messieurs les Magistrats, nos salutations respectueuses.

Sophie Florinetti

Secrétaire générale

Carine Bachmann

Présidente Commission thématique 4 "Organisation territoriale et relations extérieures"

Assemblée constituante - 2, rue Henri-Fazy - Case postale 3919 - 1211 Genève 3

Tel. 022-546-87-05 - Fax. 022-546-87-01 - www.ge.ch/constituante